

FONDATION IFRAP

Présidentielles 2027 : nos responsables politiques seront-ils enfin à la hauteur des enjeux ?

2027 arrive à grands pas, et de nombreux candidats ont déjà officialisé leurs ambitions. Mais réussiront-ils à tirer les leçons des erreurs commises lors des dernières présidentielles ?

Faute de perspectives claires et de débats dignes de ce nom en 2022, nos comptes publics et le pays avec sont aujourd'hui à la dérive. La France se retrouve lanterne rouge du déficit public, des dépenses et de l'augmentation de la dette en zone euro.

Pour 2027, la France mérite un débat public de qualité qui ne mette pas sous le tapis les sujets de la dette, du déficit, du ras-le-bol fiscal, des gaspillages publics et des fraudes !

Renflouer les caisses publiques vides à coups de taxes sur les revenus et le patrimoine de ceux qui créent la richesse du pays ne suffit plus. Ce sont les entreprises et les entrepreneurs qui paient la note des taxes « exceptionnelles » depuis 2 ans. Arrêtons de détruire notre économie et notre avenir !

Pour 2027, exigeons un débat avec un vrai diagnostic et des propositions à la hauteur des enjeux.

- Comment produire plus en France et gagner plus ?
- Comment sauver nos retraites et refonder notre modèle social ?
- Comment assurer notre sécurité intérieure et extérieure ?
- Comment faire baisser la dette ?

Autant de questions que les Français se posent et auxquelles la Fondation IFRAP répond dans ses dernières études et celles à venir.

Agnès Verdier-Molinié,
Directrice de la Fondation IFRAP

LA FONDATION INTENSIFIE SA COMMUNICATION SUR INSTAGRAM



POSTS

Toutes nos études en quelques slides.

STORIES INSTANTANÉES

Nos retombées et interventions dans les médias.

FORMATS VIDÉOS

Les plateaux TV.

➤ **Abonnez-vous** pour suivre nos études et nos interventions au quotidien : [@fondationifrap](https://www.instagram.com/fondationifrap)

VOUS ÊTES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



32 090 abonnés



14 000 abonnés



8 965 abonnés



1 513 abonnés

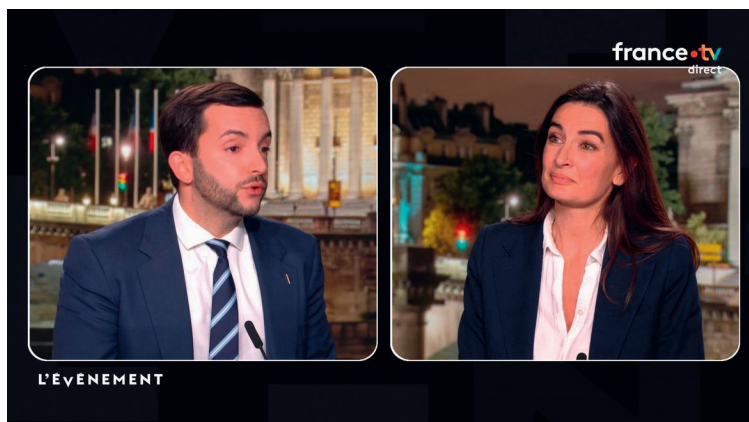


25 831 destinataires

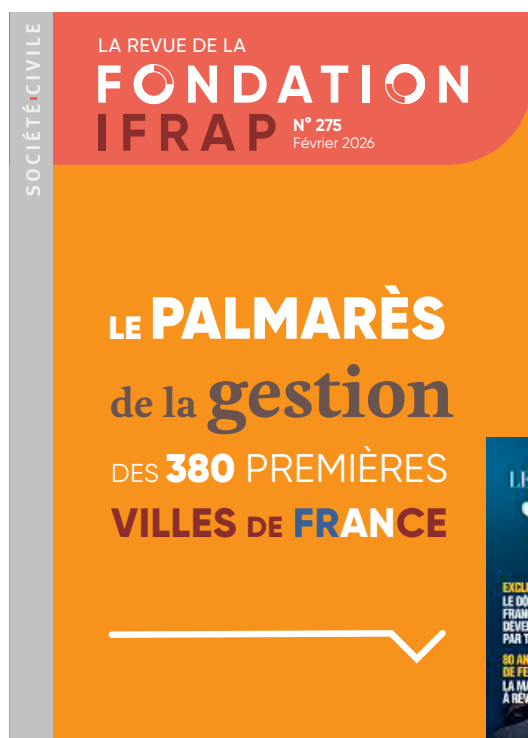
France 2, « L'Évènement » : Agnès Verdier-Molinié face à Jean-Philippe Tanguy sur l'intenable âge de départ à la retraite à 62 ans

Comment sortir notre modèle social de l'impasse ?

Le projet de loi de finances 2026 a montré l'impasse budgétaire, plombé de surcroît par la suspension de la réforme des retraites. La Directrice de la Fondation a débattu le 20 novembre 2025 dans l'émission politique « L'Évènement » sur France 2 face à Jean-Philippe Tanguy, député RN à la commission des finances, sur les mesures de report de l'âge indispensables pour sauver les retraites, et sortir notre modèle social de la crise.



Notre palmarès des 380 premières villes de France



À la veille des élections municipales, la Fondation IFRAP a présenté les résultats de son étude sur **la gestion budgétaire des 380 premières villes de France**. Grâce à une méthodologie originale qui prend en compte les finances de la commune et de l'intercommunalité, nous avons **classé les villes selon les principaux indicateurs de gestion** : dépense réelle de fonctionnement par habitant, dépense de personnel, impôts locaux et totaux par habitant, investissement et dette par habitant. Ce palmarès a permis à chaque citoyen de comprendre comment sont utilisés les impôts dans sa ville et de comparer sa commune à des villes similaires.



Mis en regard avec le palmarès de 2020, les résultats montrent cependant qu'**il est possible de mieux gérer l'argent public en France et à l'échelle communale !**

Notre palmarès a été largement relayé dans les médias avec de nombreuses citations dans la presse et les chaînes nationales et locales !

Capital

actuParis

LE PROGRÈS

LA MANCHE LIBRE

LA DÉPÊCHE

4 défis pour atteindre l'objectif des 3% de dépenses en part de PIB en 2030

La Fondation IFRAP a présenté sa vision de la loi de programmation militaire, complémentaire à celle des armées, afin de répondre à des défis majeurs : budgétaire, mais aussi capacitaire, pour disposer de matériels adaptés à nos engagements actuels et futurs et rebâtir des forces conventionnelles solides, et enfin industriel pour nous adapter aux réalités de la guerre moderne. L'augmentation de l'effort de Défense, indiscutable, témoigne aussi de la nécessaire remise en ordre de nos dépenses sociales qui pèsent sur nos capacités d'investissement !



Les Echos

CHRONIQUE

Quand la défense dévoile l'iceberg du social 🇫🇷

La France n'arrive pas à financer sa défense à hauteur de 3 % du PIB parce qu'elle en consacre 32 % aux dépenses sociales. Tout cela parce qu'on ne veut pas travailler plus et plus longtemps ? Absurde, juge Agnès Verdier-Molinié !



Note de conjoncture : une grande première pour la Fondation !

Au début de l'année, l'IFRAP a franchi un cap en publiant ses premières prévisions conjoncturelles pour 2026, en partenariat avec SEURECO grâce à un modèle économétrique développé spécialement pour notre Fondation.

L'étude publiée à cette occasion a permis de regarder un peu plus en détail les conséquences pour la croissance des mesures budgétaires 2026. Mais cet outil permet surtout d'analyser les perspectives économiques de la France sans être tributaires des hypothèses souvent optimistes du Gouvernement. Un vrai gage d'indépendance ! Notre étude souligne - même avant le début du conflit au Moyen-Orient - que le niveau de déficit pour 2026 risque très fortement de dépasser les 5 %, objectif affiché, pour atteindre plutôt 5,4 % du PIB.



La Fondation a été auditionnée dans le cadre de la commission d'enquête sur l'imposition des plus hauts patrimoines et des revenus les plus élevés.

L'objectif était de présenter aux membres de la commission les travaux de la Fondation sur le niveau réel d'imposition des hauts revenus et patrimoines, notamment sur la base de notre étude sur la *Fiscalité des riches : le mirage des milliards de recettes*.





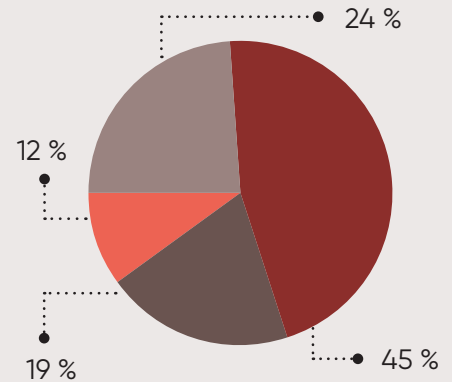
● Une mission

La Fondation IFRAP est une fondation d'utilité publique, reconnue par décret en Conseil d'État paru au Journal officiel le 19 novembre 2009. Fondation unique à la fois par son objet, « effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées », et par son financement exclusivement privé. Elle est le résultat de plus de 30 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques.

● L'emploi des dons en 2025

La Fondation IFRAP ne bénéficie d'aucune subvention publique, ses ressources proviennent des dons collectés auprès du public et des revenus de legs, ce qui est un gage d'indépendance. En 2025, la générosité du public s'est montée à **1 180 000 €**.

- Études, recherches scientifiques, propositions et diffusion : **45 %**
- Diffusion des recherches et des propositions : **19 %**
- Recherche et gestion de fonds : **12 %**
- Frais de fonctionnement : **24 %**



SOUTENIR LA FONDATION IFRAP

OUI, je m'abonne à la revue mensuelle de la Fondation IFRAP pour 10 numéros, soit 49 €.

OUI, je soutiens la Fondation IFRAP et fais un don de €.



Règlement par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation IFRAP.

M. M^{me} M^{lle}
 Nom
 Prénom
 Organisme
 Forme juridique/n° Siren
 Adresse
 Code postal
 Localité
 E-mail
 Téléphone

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale: réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique: au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable; au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation IFRAP est habilitée à recevoir des legs.

Faire un legs à la Fondation IFRAP: un geste fort pour transmettre vos valeurs au service de la prospérité de la France. Pour plus d'informations, contactez le 01 42 33 30 39.

Bulletin à retourner à l'aide de l'enveloppe jointe: Fondation IFRAP. 32 -34 rue des Jeuneurs, CS 62302, 75086 Paris cedex 02.

Le bulletin d'information de la Fondation IFRAP est une publication de la Fondation IFRAP - Fondation reconnue d'utilité publique. 32-34 rue des Jeuneurs, CS 62302, 75086 Paris cedex 02. Tél. 01 42 33 29 15. www.ifrap.org • **Directeur de la publication:** Agnès Verdier-Molinié. **Impression:** Arcos Communication, 8 rue du Chanoine Hess, 51100 Reims. **Dépôt légal:** à parution. **ISSN:** 2116-3510.

